

★ Compte-rendu du colloque Loutre et production piscicole Mitwitz (Allemagne) 2009

Un colloque germano-tchèque sur le thème de la cohabitation entre la Loutre d'Europe et la production piscicole (Otter & Fischerei, Management von Wildtieren), s'est tenu dans le petit village bavarois de Mitwitz, du 25 au 26 Juin 2009. Ce colloque fut organisé par Katrin Ruff, chargée de mission à l'Office pour l'éducation écologique de Haute-Franconie (Ökologische Bildungsstätte Oberfranken), dans le cadre du projet « Otterbahnen nach Oberfranken » (ou « Otterfranken » en version raccourcie), un projet germano-tchèque qui a pour but de favoriser la connexion entre les populations de loutres de l'est et de l'ouest de l'Europe, via la Haute-Franconie en Bavière. Une cinquantaine de participants, essentiellement issus d'Allemagne, de République tchèque et de Slovaquie, participèrent à cette rencontre. La France était représentée par Rachel Kuhn, chargée de mission à la SFPEM.



La première journée fut consacrée à la présentation de près d'une quinzaine d'exposés, entrecoupés d'intéressantes discussions, sur le problème de la cohabitation entre loutres et production piscicole et les solutions envisageables. Après le mot d'accueil, Hans-Heinrich Krüger, de l'association de conservation de la Loutre Aktion Fischotterschutz, présenta les résultats d'un sondage réalisé auprès de 48 pisciculteurs issus de différentes régions d'Allemagne, essentiellement des professionnels produisant de la truite et de la carpe. La moitié d'entre eux ont déjà observé la présence de loutres aux abords de leur exploitation et 15 d'entre eux ont constaté des dégâts.

Environ un tiers des pisciculteurs interrogés ont une très bonne opinion de la protection de la nature, un tiers n'ont rien contre et un tiers en ont une mauvaise opinion. La Loutre est généralement mieux acceptée dans les régions où elle a toujours été présente. Dans l'ensemble, les pertes causées par les loutres sont moins importantes que les pertes causées par d'autres prédateurs piscivores (cormorans, hérons...), les maladies et le braconnage. Environ 60% des pisciculteurs victimes de prédation par la Loutre attendent d'être aidés, principalement sous forme de versements de compensations et de financements de moyens de protection (clôtures...).

Roland Schreiber, de l'Office des forêts de Bavière (Bayerische Landesanstalt für Wald- und Forstwirtschaft), présenta les résultats d'un sondage réalisé auprès de pisciculteurs bavarois (individuels et associations). En réponse aux questions demandant leur avis sur différentes solutions envisageables, 78% des personnes/associations interrogées déclarèrent être favorables à une régulation des populations de loutres, 37% pensent que des opérations de restauration du milieu naturel pourraient apporter quelque chose, 44% considèrent la mise en place de clôtures électriques comme étant appropriée, 19% pensent que des bassins de diversion pourraient être efficaces et 55% sont pour le paiement de compensations.

Robert Klupp, du service pêche et pisciculture du district de Haute-Franconie (Fischereifachberatung Bezirk Oberfranken), remercia l'organisatrice d'avoir pris contact avec lui, car il considère que cela ne coule pas de source d'être invité par un organisme de protection de la nature. Rien qu'en Haute-Franconie, 2500 personnes pratiquent la pisciculture en étang (loisir et professionnel) et il n'est pas possible de protéger tous ces étangs par des clôtures. Robert Klupp précisa que les pisciculteurs ne pouvaient pas supporter de pressions supplémentaires, cependant pour lui, les loutres ne constituent pas un grand problème en raison de leur faible densité et des larges territoires qu'elles occupent. Il attira l'attention sur le fait qu'en Bavière, comme ailleurs, de nombreuses espèces de poissons étaient menacées et que le peuplement piscicole subissait des

réductions drastiques par endroit. Les poissons n'attirent pas vraiment la sympathie du public, contrairement à la Loutre, d'où une attente de mesures de protection pour les cours d'eau et le peuplement piscicole au travers de projets pour la Loutre.

En République tchèque et en Slovaquie, les pisciculteurs victimes de dégâts peuvent toucher des compensations financières. Olga Ruzickova présenta la démarche pour la République tchèque. Les espèces concernées sont le Castor, le Loup, l'Ours, l'Elan, le Grand cormoran, la Loutre et le Lynx. En 2000, environ 98% des dédommagements demandés étaient pour des dégâts causés par l'Ours, le reste pour ceux causés par le Lynx. Depuis 2001, les demandes concernent essentiellement le Cormoran et la Loutre. Entre 2000 et 2007, environ 3 millions d'euros ont été versés pour les dégâts du Cormoran, 1,4 million pour ceux causés par la Loutre et 68 000 € pour le Castor. Les exploitations pouvant faire des demandes de compensation sont les piscicultures en bassins, à condition qu'elles soient grillagées, et les piscicultures en étangs. Zuzana Kadlecikova, de l'Université de Bohême du Sud, et Lukas Polednic, de l'organisme ALKA Wildlife, présentèrent l'ancienne et la nouvelle méthode utilisée pour calculer le montant de la somme versée dans chaque cas. A titre d'exemple, une des formules utilisée fut : $Z = c \times p \times Kp \times d \times r$, Z étant le montant des dommages, c le prix du poisson, p la part de poissons d'élevage dans le régime alimentaire de la Loutre, Kp un coefficient dépendant de la taille de l'exploitation, d le nombre de jours d'exploitation et r le « taux de visites » des loutres. Ces méthodes de calcul furent vivement critiquées par les participants au colloque qui les trouvèrent difficilement compréhensibles, très subjectives, totalement imprécises et assez dénuées de sens. A cela, Lukas Polednic répondit que les « loutrologues » en avaient tout à fait conscience, mais que ce genre de calculs était demandé par le ministère des finances. S'en suivit une discussion sur le bien fondé du versement de compensations. La difficulté de chiffrer les pertes causées fut l'un des arguments avancés contre ce type de mesures. Pour certains protecteurs de la nature, il n'est pas concevable de soutenir financièrement des exploitations dont l'activité nuit à l'environnement (pisciculture intensive, nourrissage artificiel, emploi de médicaments, rejets dans les cours d'eau...) même si elles sont victimes de prédation par la Loutre et l'idée de verser systématiquement des subventions aux pisciculteurs, dont l'activité est respectueuse de la nature et qui acceptent de « supporter » la Loutre, fut avancée.

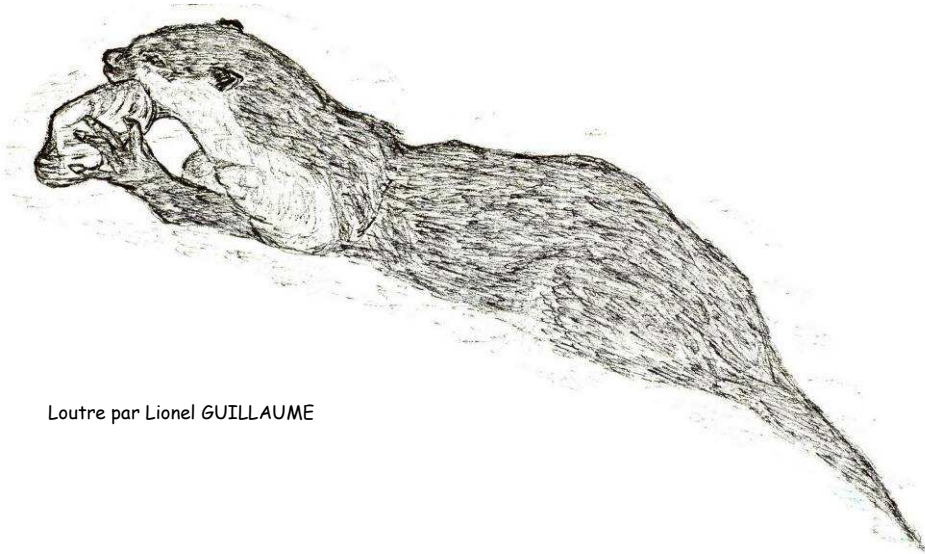
En Slovaquie, seules 6 demandes de dédommagements pour des dégâts causés par la Loutre furent déposées entre 2003 et 2009. Les raisons avancées furent : une mauvaise connaissance du système, une lourdeur bureaucratique décourageante, une plus grande tolérance envers les prédateurs qui étaient toujours là et le fait que les dégâts causés par la Loutre soient faibles comparés à ceux causés par d'autres prédateurs piscivores.



Site renaturé sur les rives de la rivière Main qui n'attend plus que la Loutre.

Rachel KUHN

Eric Imm, de la fondation Wildland, expliqua que des compensations avaient également été versées en Bavière, mais ce système a été abandonné suite à un manque de fonds pour payer les dédommagements. Un groupe de travail se réunissant une fois par an s'est créé en 2005 suite à un atelier sur la Loutre et la pisciculture. Ce groupe de travail est composé d'organismes de protection de la nature, de chasseurs, de pêcheurs et de pisciculteurs. Les pisciculteurs souhaitent que des études pour évaluer l'ampleur des dommages causés par la Loutre soient mises en place et que les piscicultures professionnelles soient protégées par des clôtures adaptées. Certains se disent prêts à participer à des projets de restauration de cours d'eau. Les pisciculteurs ayant bénéficié de l'installation de clôtures ne se plaignent plus de pertes causées par la Loutre. Cependant, il n'est pas possible de mettre des clôtures partout et le problème des dommages causés dans les petits étangs privés est particulièrement difficile à résoudre. Il est prévu de former des conseillers ayant pour mission d'apporter une aide aux pisciculteurs victimes de dégâts. Ces conseillers pourront être d'horizons divers mais seront de préférence issus de la profession piscicole, d'une part pour des raisons techniques et d'autre part pour faciliter le dialogue (les pisciculteurs victimes de dégâts seraient ainsi aidés par des collègues).



Loutre par Lionel GUILLAUME

Hans-Heinrich Krüger présenta ensuite les essais qui ont été faits dans une pisciculture de Basse-Saxe subissant des pertes dues à la Loutre. Le développement de la mise en place de clôtures adaptées est indispensable pour minimiser le problème de la prédation par la Loutre. Il n'est certes pas possible de mettre des clôtures partout, mais il faut le faire là où c'est possible, en particulier pour protéger les poissons ayant beaucoup de valeur. C'est un principe qu'il est souvent difficile de faire accepter. Différents aspects

doivent être pris en compte lors de la mise en place d'une clôture électrique : la neige, l'herbe qui pousse, le risque d'électrocution pour les amphibiens et autres petits animaux... Plusieurs bassins de la pisciculture expérimentale furent protégés par différents types de clôtures et une surveillance vidéo fut mise en place. Les loutres du secteur, apparemment dérangées par les travaux et toutes les allées et venues liées aux expérimentations, finirent par désertier le site, alors que certains bassins de la pisciculture étaient encore accessibles. En réaction à cette présentation, Rachel Kuhn rapporta l'expérience de Stéphane Raimond, qui eut à faire à des loutres particulièrement tenaces, surtout comparées à celles de la pisciculture de Basse-Saxe qui finirent assez vite par aller voir ailleurs.

Radek Halada, de l'Université de Bohême du Sud, présenta les tests réalisés dans 4 élevages de truites de République tchèque. Les salmonicultures furent protégées par des clôtures mais les loutres continuèrent de pénétrer dans les exploitations par les entrées et sorties d'eau (environ 2-3 « visites » par semaine étaient constatées). L'installation d'un système permettant de créer un champ électrique au niveau des entrées et sorties d'eau permit de mettre fin à ces incursions.

Parmi les autres interventions de la journée, citons une présentation de Jitka Vetrovkova sur le plan d'actions pour la Loutre d'Europe en République tchèque et un exposé d'Hanna Kirschnik-Schmidt, de l'association Wasser Otter Mensch (Eau Loutre Homme), sur les grilles de protection pour nasses de pêche. Lukas Polednik exposa les résultats d'une étude sur les effets secondaires, c'est à dire l'effet du stress, engendrés par la Loutre sur les carpes d'élevage. Une loutre apprivoisée fut introduite dans différents étangs d'élevage à plusieurs reprises durant l'hiver (de 0 à 3 fois par semaine selon les groupes de carpes étudiés). Des mesures de longueur et de poids, ainsi que des analyses de sang furent réalisées chez les carpes l'été suivant. L'étude permit de conclure que la loutre fut une source de stress pour les carpes en hiver mais que celles-ci s'en remettaient.

La journée se termina par une table ronde sur les mesures envisageables pour permettre une meilleure cohabitation entre la Loutre d'Europe et la production piscicole. La Fédération de pêche du Land de Brandebourg déclara être opposée à toute demande de régulation de la Loutre, car cela nuirait à l'image des pêcheurs et des pisciculteurs auprès du grand public. Concernant l'attribution de compensations financières, une fois ce système mis en place, il est difficile de revenir en arrière et de mettre fin aux paiements.



Otterfranken - <http://www.otterfranken.de>

Alors que faire quand les caisses sont vides ? Les représentants d'organismes de protection de la nature exprimèrent le souhait d'adapter les compensations payées au type d'exploitation, à savoir de privilégier celles dont l'activité ne nuit pas à l'environnement. Il fut suggéré de verser des subventions aux exploitants pratiquant une pisciculture extensive dans des étangs qui constituent un milieu de vie pour la Loutre et d'autres animaux. L'installation de clôtures adaptées est à développer. Il est rappelé que les clôtures peuvent aussi protéger les exploitations contre d'autres prédateurs, voire contre le braconnage. Lukas Polednik proposa de clôturer toutes les piscicultures qui peuvent l'être et de réduire la production pour en faire de la production fortement extensive, là où l'installation de clôtures n'est pas envisageable. La limite entre production intensive et production extensive n'est pas toujours facile à définir. Une définition de production extensive pourrait être, une production pratiquée dans des étangs où les poissons ne sont pas nourris artificiellement et vivent dans des conditions entièrement naturelles.



Rachel KUHN - Aperçu de l'excursion

Les échanges se poursuivirent au cours d'un repas bavarois et hongrois dans le petit hôtel du village. La matinée suivante fut consacrée à la visite de sites renaturés sur les rives de la rivière Main, sous la conduite de l'agence de l'eau de Kronach (Wasserwirtschaftsamt Kronach). La rivière Main, qui traverse l'Allemagne d'est en ouest pour aller se jeter dans le Rhin, a été identifiée comme étant un corridor écologique pouvant favoriser la connexion entre les populations de loutres de l'est et de l'ouest de l'Europe.

La plupart des diaporamas présentés (avec texte en anglais) sont téléchargeables sur le site du projet Otterfranken à l'adresse <http://www.otterfranken.de/index2.htm> (cliquez sur « Vernetzendes », puis sur « Tagung » et « Beiträge »). Les diaporamas du colloque de l'année précédente, sur le thème de la restauration de cours d'eau et des corridors écologiques pour la Loutre, sont également disponibles sur le site.

Rachel KUHN